



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 21 juin 2019
(OR. en)

10416/19

SOC 496
EMPL 384
ECOFIN 649
EDUC 328
SAN 310
GENDER 30
ANTIDISCRIM 20

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	L'économie du bien-être - Note d'orientation (en vue du débat ministériel)

Dans la perspective de la session que le Conseil EPSCO tiendra le 8 juillet 2019, les délégations trouveront ci-joint la note d'orientation citée en objet.

L'économie du bien-être

Des défis et des possibilités majeurs se profilent à l'horizon européen, liés aux changements induits par la mondialisation, le changement climatique, le développement technologique, les nouvelles formes de travail et les évolutions démographiques dues à l'allongement de l'espérance de vie et aux faibles taux de natalité. Dans ce contexte, la résilience et la capacité à s'adapter rapidement aux changements à tous les niveaux de la société, y compris celui des pouvoirs publics et des entreprises, sont plus importantes que jamais.

Afin de répondre à ces évolutions et de parvenir à une croissance durable et inclusive dans un environnement en mutation rapide, il nous faut promouvoir notre modèle social européen, qui permet à tous les citoyens de prendre leur destin en main. Il s'agit là de notre avantage comparatif dans un contexte marqué par le renforcement de la concurrence mondiale. L'UE devrait s'efforcer d'être l'économie la plus compétitive et socialement solidaire du monde.

Le débat sur la dimension sociale de l'UE est en cours depuis des années. Il existe un large consensus parmi les ministres EPSCO sur l'importance que revêt la dimension sociale de l'UE et sur la nécessité de renforcer son rôle dans les débats menés au sein de l'UE, y compris dans le cadre du Semestre européen. Il n'en demeure pas moins que, parfois, la dimension sociale semble toujours passer dans une certaine mesure après d'autres domaines d'action de l'UE.

La Commission européenne a lancé de nombreuses initiatives importantes en faveur de la dimension sociale, dont la plus importante est le socle européen des droits sociaux. Celui-ci marque une étape importante pour ce qui de faire figurer la dimension sociale à un niveau plus élevé des priorités politiques de l'UE et de mieux articuler les dimensions économique et sociale. La présidence finlandaise tient à poursuivre et approfondir le débat lancé par le socle européen des droits sociaux et entend mener une réflexion approfondie sur l'économie du bien-être et les liens, qui se renforcent mutuellement, entre bien-être humain et croissance économique durable.

La raison d'être de l'UE, consacrée par le traité, est d'assurer le respect de la dignité humaine et de promouvoir le bien-être de ses citoyens.

Le bien-être humain et la croissance économique durable ne sont pas des objectifs contradictoires. L'OCDE a mené des recherches approfondies sur le thème de l'économie du bien-être¹, qui font apparaître que le bien-être humain et la croissance économique durable se renforcent mutuellement. La promotion du bien-être ainsi que la prévention des maladies et de l'exclusion sociale revêtent une importance cruciale du point de vue humain, mais elles sont également essentielles pour réduire les dépenses publiques futures, accroître la productivité et prolonger la vie active. S'il est une valeur en soi, le bien-être humain est également vital pour l'économie. Telle est la *thèse principale qui sous-tend l'économie du bien-être*.

L'économie du bien-être est un concept large couvrant les mesures en matière sociale, d'emploi, d'égalité entre les hommes et les femmes, de santé et d'éducation. L'importance d'une approche horizontale y est mise en exergue. Pour tirer pleinement parti des possibilités qu'offre l'économie du bien-être, il est essentiel de remédier au cloisonnement grâce à une collaboration intersectorielle. La collaboration renforce la base de connaissances et offre des synergies et un potentiel inexploité qu'il convient de mobiliser pour maximiser les effets positifs à long terme des décisions prises par les pouvoirs publics.

Les mesures visant à favoriser le bien-être et à offrir des perspectives socioéconomiques accrues peuvent produire leurs effets avec un décalage considérable dans le temps, et leur contribution à l'économie est souvent difficile à estimer avec précision. Il est donc difficile d'inclure les investissements en faveur du bien-être dans la politique budgétaire, en particulier en période de ralentissement économique. Il peut toutefois en résulter de graves effets de contagion et une dégradation des fondamentaux économiques.

Si le PIB est utile pour mesurer la production marchande et fournir un instantané indicatif d'une économie à un moment donné, il ne donne pas une image complète du bien-être des personnes. Pour mettre en place des politiques fondées sur des données probantes, il faut recourir à un large éventail d'indicateurs et d'analyses d'impact approfondies, et s'inscrire dans une perspective à long terme.

¹ La synthèse du document de l'OCDE figure dans le document ST 10414/19 et le document d'information de l'OCDE figure dans le doc. ST 10414/19 ADD 1.

L'économie du bien-être est une approche qui:

- *nous permet de mieux comprendre la manière dont le bien-être humain renforce la productivité, génère de la croissance économique, accroît l'emploi et améliore la viabilité des finances publiques;*
- *met en exergue l'importance que revêtent des analyses d'impact approfondies, qui permettent d'évaluer comment les mesures législatives et de politique générale influent sur le bien-être des personnes;*
- *souligne que le bien-être, valeur en soi et source de résilience et de stabilité de la société, bénéficie également aux entreprises et attire des investissements.*

L'économie du bien-être ne nécessite pas de nouvelles compétences ni forcément de nouvelles structures de l'UE, mais plutôt une meilleure utilisation de celles qui existent. Elle met en évidence l'importance qu'il y a à aller de l'avant dans les domaines où l'UE dispose d'un mandat, par exemple la sécurité et la santé au travail et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Outre cette compétence directe, l'UE influe de diverses manières sur le bien-être de ses citoyens: à travers la législation dans d'autres domaines d'action, dans le cadre du Semestre européen, qui associe des politiques en matière économique, sociale, d'emploi et de santé, ainsi que par la promotion et l'échange des bonnes pratiques. Le bien-être des personnes a des effets d'entraînement transfrontières considérables, grâce non seulement à la croissance qu'il assure, mais aussi à la stabilité économique et sociétale qu'il apporte, ce qui lui confère une importance capitale pour l'avenir de l'UE. En effet, si l'UE n'apparaît pas comme accroissant le bien-être de ses citoyens, elle perdra le soutien de l'opinion publique.

L'un des plus grands défis auxquels l'UE est confrontée est l'apparition d'inégalités au sein des États membres. Les inégalités entraînent une perte importante de potentiel humain et économique, tant au niveau national qu'à celui de l'UE. La multiplication des possibilités d'ascension sociale contribue à la convergence sociale et économique vers le haut, qui constitue une nécessité pour l'UE.

Compte tenu de ce qui précède, les ministres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:

- 1) Quel est votre point de vue en ce qui concerne le renforcement de l'économie du bien-être en tant que principe directeur pour l'élaboration de politiques et la prise de décision?
 - 2) De quelle manière l'élaboration des politiques et la prise de décision de l'UE devraient-elles être conçues afin de renforcer le lien entre politique économique et politiques en matière de bien-être?
 - 3) Le renforcement des principes de l'économie du bien-être dans l'ensemble de l'UE est un objectif à long terme. Quelles devraient en être les premières étapes?
-